

FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE D'AMBAM/Exercice 2022

1. Objet de l'Appel d'Offres:

Dans le but de développer ses infrastructures et pour l'amélioration des conditions de travail de son personnel communal, le Maire de la Commune D'AMBAM lance pour le compte de sa Commune, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la première phase des travaux de construction du marché d'ABANG-MINKO D'AMBAM comprenant 03 blocs de 26 boutiques chacun, 01 hôtel de 30 chambres en rez-de-chaussée et d'un bloc de toilettes compartimentés dans la Commune d'Ambam, département de la VALLEE DU NTEM.

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

- Installation du chantier ;
- Travaux préliminaires ;
- Terrassement ;
- Travaux en béton et béton armé
- Travaux de maçonnerie ;
- Etanchéité et isolation ;
- Charpente, couverture et faux plafond ;
- Revêtements durs ;
- Plomberie ;
- Electricité ;
- Menuiserie métallique ;
- Menuiserie aluminium et bois ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres, est de **six (06) mois pour le lot 1 et quatre (04) mois pour le lot 2**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en deux lots :

Reparti de la manière suivante :

- **LOT 1 : Construction des 03 blocs de boutiques de 26 boutiques chacun et le bloc de toilettes ;**
- **LOT 2 : Construction de l'hôtel de 30 chambres.**

NB ; Un soumissionnaire peut être adjudicataire de plus d'un lot.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de :

➤ **LOT 1 : Construction des 03 blocs de boutiques de 26 boutiques chacun et le bloc de toilettes : 288 626 125** (Deux cent quatre-vingt-huit millions six cent vingt-six mille cent vingt-cinq francs CFA TTC) ;

➤ **LOT 2 : Construction de l'hôtel de 30 chambres : 173 416 043** (Cent soixante-treize millions quatre cent seize mille quarante-trois) francs CFA TTC.

6. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

7. Financement :

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du FEICOM de l'exercice 2022.

8. Capacité financière :

Tout soumissionnaire devra produire une capacité de préfinancement d'un montant par lot de :

- Lot 1 ; 96 200 000
- Lot 2 ; 58 000 000

9. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant égal à :

➤ LOT 1 : Construction des 03 blocs de boutiques de 26 boutiques chacun et le bloc de toilettes 5 772 522 (Cinq millions sept cent soixante-douze mille cinq cent vingt-deux) francs CFA,

➤ LOT 2 : Construction de l'hôtel de 30 chambres : 3 468 320 (Trois millions quatre cent

Soixante-huit mille trois cent vingt) francs CFA ;

d'une validité de quatre-vingt-dix (90) jours, au-delà de la date limite de validité des offres.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres:

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la structure interne de gestion Administrative des marchés Publics (SIGAMP) de la Mairie d'Ambam sis à la bibliothèque municipale, derrière la préfecture d'Ambam, dès publication du présent avis.

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres:

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Mairie d'Ambam sis à la bibliothèque municipale, derrière la préfecture d'Ambam, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 180 000 (Cent quatre-vingt mille francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune D'AMBAM. Cette quittance donne droit à la soumission de (02) deux lots.

12. Remise des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires avec reliure en spirale dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé à la Mairie D'AMBAM auprès du représentant du Maître d'Ouvrage dûment mandaté pour la réception desdites offres, au plus tard le 30 juin 2022 à 14 heure, 00 heure locale et devra porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AONO/PU/RS/DVNT/C-
AMBAM/SG/SCODEL MAP/SIGAMP/2022 DU 06/06/2022 POUR LA PREMIERE PHASE DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DU MARCHE D'ABANG-MINKO DANS LA COMMUNE D'AMBAM »
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

13. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **30 juin 2022 à 15heures 00**, heure locale par la **Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune D'AMBAM dans la salle de Lecture de la Bibliothèque municipale.**

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

15. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

❖ Offre administrative

- l'absence ou non-conformité d'une pièce administrative requise 48 heures après l'ouverture des Offres ;
- la non-conformité d'une pièce par rapport au modèle type dans un délai d'au plus de 48 heures ;
- une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée.
- L'absence de la caution de soumission.

❖ Offre technique

- offre technique incomplète ;
- une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;
- n'avoir pas de chantier abandonné ;
- Note de l'offre technique inférieure à **27 sur 38**.

❖ Offre financière

- offre financière incomplète ;
- absence d'un prix unitaire quantifié.

b. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- la situation financière ;
- l'expérience ;
- le personnel ;
- les matériels.

16. Attribution

Le Maire de la Commune D'AMBAM attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées aux points 34.1 et 34.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre.

17. Durée de Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie D'AMBAM, au Secrétariat General ou au Secrétariat de la Structure Interne de Gestion Administrative

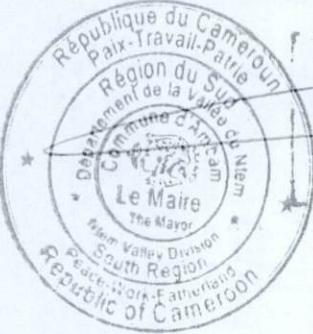
des Marches Publics (SIGAMP) de la Mairie d'Ambam sis à la bibliothèque municipale, derrière la préfecture d'Ambam.

Fait à AMBAM le 07 JUIN 2022

Le Maire(Maître d'Ouvrage),

Ampliations :

- DDMINMAP/VNT ;
- FEICOM/EST (pour information) ;
- ARMP/SUD (pour insertion dans le JDM) ;
- Président CIPM (pour information) ;
- ST/C. O (pour archivages) ;
- Affichage.



Homme Bonne Samson
Maire d'AMBAM